

Intitulé du métier	Apprenti(e) auxiliaire de puériculture	
Situation administrative	Filière	Médico sociale
	Catégorie	C
	Cadre d'emploi	Apprentie auxiliaire de puériculture
Rattachement hiérarchique	Maître d'apprentissage, responsable de salle	
Définition de la fonction	Accompagner les apprentissages des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'à 3 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort, sous la responsabilité du maître d'apprentissage	

Missions et Activités principales	<p><u>En lien avec le fonctionnement global du multi accueil, le projet d'établissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les orientations définies par la collectivité - S'inscrire dans le projet global petite enfance de la collectivité et dans sa mise en œuvre - Participer aux réunions d'équipe selon les thématiques abordées - Respecter les protocoles liés à la sécurité et à l'hygiène - Etre en capacité de participer à l'évolution du service - Transmettre les observations réalisées au maître d'apprentissage, à EJE référent et/ou à l'équipe de direction, sous forme orale ou écrite - Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure en contribuant à la réflexion - Participer aux bilans réguliers avec : le maître d'apprentissage et l'institut de formation - Remettre au maître d'apprentissage des écrits en fonctions des thématiques abordées <p><u>Auprès des parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le dialogue et les échanges d'information et répondre aux demandes de conseils des parents dans son domaine de compétences, selon les enseignements abordés et reçus en cours de formation - Associer les parents à la vie du multi accueil par l'information et l'implication dans des actions ponctuelles, en accord avec le maître d'apprentissage <p><u>Auprès des enfants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect du rythme de chaque enfant et de ses habitudes. - Assurer la prise en charge éducative des enfants, au sein de l'équipe, lors des temps d'encadrement des enfants. - Participer aux soins quotidiens donnés aux enfants (repas, toilette, change, coucher...) - Proposer et animer des temps d'éveil et d'animation auprès des enfants - Participer à l'élaboration des projets d'activité en étant force de proposition (réflexion, rédaction, mise en œuvre, évaluation...) - Veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité des enfants - Participer au rangement, à l'entretien des locaux et du linge, et faire la vaisselle. - Réfléchir, avec la direction, à l'accueil d'enfants présentant des difficultés ou un handicap - Appliquer les protocoles liés à l'administration de médicaments - Savoir alerter si suspicion de maladies chez un enfant. - Agir en complémentarité avec les autres professionnels <p><u>Travail avec les partenaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre en lien avec les intervenants extérieurs dans le cadre de projet d'activités - Participer à l'élaboration de projets partenariaux <p>Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public</p>
--	--

Relations fonctionnelles	Equipes de la maison de l'enfance, parents, enfants, institut de formation
---------------------------------	--

Contraintes du poste	Réunions en soirée
-----------------------------	--------------------

Compétences requises Connaissances et expériences Qualités comportementales professionnelles	Mise en œuvre de projet dans le respect des procédures et réglementations Connaissance éducatives, Relations avec les familles Capacités d'anticipation, organisationnelles, rédactionnelles et de communication Disposition à travailler en équipe Sens des responsabilités Sens de l'initiative et de la délégation Sens de l'écoute et de la discrétion, médiation et confidentialité Montrer de l'intérêt et de la motivation pour la formation en apprentissage
---	---

	Appel à candidature jusqu'au :	17 septembre 2020
	Poste à pourvoir le :	01 janvier 2021
	Fiche établie le :	15 juin 2020
	Par :	Katiana MICHELET

